

Synthèse du Plan de sobriété hydrique de la filière Chimie et Matériaux



Présentation des activités de la filière et de ses usages de l'eau

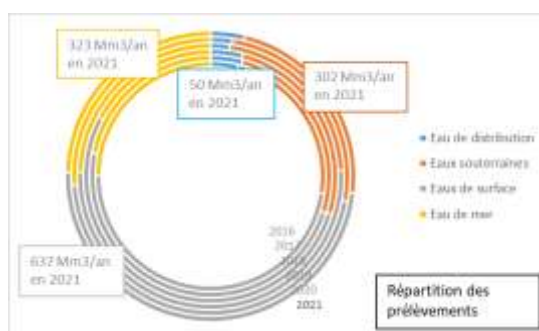
La filière Chimie et Matériaux regroupe les sites de la chimie, du papier-carton, de la plasturgie et du caoutchouc.

L'eau est essentiellement utilisée au sein de ces sites pour le refroidissement des installations et des masses réactionnelles, mais également pour le lavage des unités. Plus précisément selon les différents secteurs, les usages varient :

- Chimie : l'eau est utilisée - nettement plus minoritairement - pour produire de la vapeur ou pour une utilisation dans certains process en tant que matière première ;
- Papier Carton : l'eau est assez majoritairement utilisée en tant que matière première dans ce secteur puisque l'eau est un élément essentiel dans la fabrication des pâtes, papiers et cartons. L'eau sert également pour le refroidissement ou pour le lavage continu des équipements. Aujourd'hui, il n'existe pas de technologie permettant de produire du papier sans eau, mais chaque litre d'eau prélevé peut-être recyclé plus de 10 fois dans certains procédés de fabrication ;
- Caoutchouc : l'eau est mobilisée pour la fabrication de mélange caoutchouc et le nettoyage/rinçage des produits dans le process de fabrication ;
- Plasturgie : l'eau sert assez majoritairement en utilisation process (purification).

Les volumes prélevés du CSF Chimie et Matériaux s'élèvent, selon les données GERP, à plus de 1,5 milliards de m³, dont 80 % correspond aux prélèvements des entreprises de la chimie.

Les prélèvements de la Chimie sont répartis comme suit :



Graphique 1 : La répartition des prélèvements des industriels de la chimie (Source / GERP)

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Grâce aux investissements engagés, le secteur au global a ainsi contribué à la réduction de 30 % des prélèvements dans l'industrie depuis 20 ans.

Si les prélèvements totaux à la tonne produites sont globalement stables pour le secteur de la chimie depuis 2017, l'industrie papetière a réussi à réduire ses prélèvements d'eau de 58 % au cours des 30 dernières années et de plus de 80 % en se référant aux années 1970. Cette importante réduction des prélèvements d'eau a été possible grâce aux solutions mises en œuvre pour recycler les eaux de process. 95 à 98 % des eaux utilisées pour le procédé sont déjà recyclées en interne. La réduction de l'empreinte hydrique de l'industrie papetière est le fruit d'investissements colossaux ayant permis la fermeture des circuits et l'optimisation des procédés.

Sensibles aux enjeux de réduction de l'empreinte hydrique, la filière a engagé un programme de construction d'outils et d'accompagnement de ses adhérents lancé en novembre 2022 par de larges campagnes de sensibilisation et communication. Le programme est composé de deux principaux outils pratiques :

- Un outil d'autodiagnostic afin de repérer les points forts et les enjeux du site, de hiérarchiser les actions et d'élaborer un plan d'actions ;
- Un Guide de l'eau afin de sensibiliser les sites aux enjeux de l'eau et proposer des solutions concrètes sous forme de 20 fiches pratiques, complété à l'automne de fiches de Retours d'Expérience d'adhérents pour illustrer les solutions.

Actions prévues pour organiser la résilience de la filière face à la raréfaction de la ressource en eau

France Chimie a élaboré un programme d'accompagnement pour une gestion optimisées de la ressource eau. Le CSF Chimie et Matériaux compte ainsi poursuivre le déploiement de ce programme sur toute la filière : information et communication, promotions des outils... La filière tient également à mesurer la mobilisation des acteurs de la filière et l'efficacité des actions de sensibilisation en mettant en place des indicateurs de suivi relatifs à l'utilisation des outils (nombre d'autodiagnostic réalisés, de cartographies des consommations de l'eau accompagnées, et de projets d'investissements accompagnés).

Enfin, la filière a identifié d'autres enjeux majeurs et des actions associées :

- Améliorer la connaissance des volumes d'eau réutilisées usées pour réaliser une cartographie et en tirer des enseignements pour la filière ;
- Organiser des retours d'expérience à l'issue des périodes de sécheresse (questionnaires, réunions d'échanges) ;
- Encourager une évolution du cadre réglementaire pour une réutilisation renforcée des eaux usées traitées et des eaux de pluie et accompagner sa mise en œuvre ;
- Veiller à la meilleure utilisation des aides des Agences de l'eau.